

Le principe STOP

établit une hiérarchie des mesures de prévention:

Substitution

Mesures Organisationnelles

Mesures Techniques

Protection individuelle

Des mesures adéquates doivent être prises pour prévenir les dommages causés par l'exposition aux substances dangereuses sur le lieu de travail.

L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) contribue à faire de l'Europe un lieu de travail plus sûr, plus sain et plus productif. Instituée par l'Union européenne en 1994 et établie dans la ville espagnole de Bilbao, l'Agence recherche, élabore et diffuse des informations fiables, impartiales et objectives dans le domaine de la sécurité et de la santé, et collabore avec un réseau d'organisations de toute l'Europe afin d'améliorer les conditions de travail.

L'EU-OSHA organise par ailleurs les **campagnes «Lieux de travail sains»**, qui s'étendent sur deux ans. Les institutions de l'Union européenne et les partenaires sociaux européens apportent leur soutien à ces campagnes qui sont coordonnées au niveau national par le réseau des points focaux de l'Agence. La campagne 2018-2019, **«Maîtriser l'usage des substances dangereuses»**, vise à sensibiliser aux risques posés par les substances dangereuses sur le lieu de travail et à promouvoir une culture de la prévention des risques.



Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

C/Santiago de Compostela 12
48003 Bilbao — ESPAGNE
Courriel: information@osha.europa.eu
www.healthy-workplaces.eu

© Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, 2018
Reproduction autorisée moyennant mention de la source

doi:10.2802/78555 ISBN 978-92-9496-522-6

Lieux de travail sains. Un acquis pour vous.
Un atout pour l'entreprise.

Lieux de travail sains MAÎTRISER L'USAGE DES SUBSTANCES DANGEREUSES



www.healthy-workplaces.eu



Agence européenne
pour la sécurité et la santé
au travail



Lieux de travail sains

La campagne «Maîtriser l'usage des substances dangereuses au travail»

Sur de nombreux lieux de travail en Europe, les travailleurs sont exposés à des substances dangereuses, lesquelles constituent un problème majeur de sécurité et de santé au travail (SST). Il existe beaucoup d'instruments législatifs dédiés à cette problématique, ainsi que de nombreux documents et outils d'orientation et de soutien. Néanmoins, la sensibilisation et les connaissances sont souvent insuffisantes, et des mesures préventives facilement applicables pourraient être mises en place dans nombre d'autres cas.

L'adoption de mesures visant à éliminer ou à réduire les expositions aux substances dangereuses contribue à protéger les travailleurs contre toute une série d'accidents (incendie, explosion, suffocation, etc.) et de problèmes de santé (affections cutanées, allergies, maladies respiratoires, malformations congénitales, cancers, etc.). Par ailleurs, il est de bonne politique entrepreneuriale de déployer des efforts pour lutter contre ces risques: les organisations en récolteront les fruits qui se traduiront, par exemple, par des gains de productivité et une baisse de l'absentéisme pour cause de maladie.

La campagne poursuit les objectifs suivants:

- sensibiliser à l'importance et à l'opportunité de maîtriser l'usage des substances dangereuses sur les lieux de travail européens;
- promouvoir l'évaluation des risques, en accordant une attention particulière à l'élimination et à la substitution, et établir les priorités en termes de mesures de prévention;
- sensibiliser aux risques liés à l'exposition aux substances cancérigènes sur le lieu de travail;
- cibler les groupes de travailleurs ayant des besoins spécifiques et davantage exposés aux risques (par exemple les femmes, les migrants et les jeunes);
- améliorer la connaissance des avancées sur le plan politique et du cadre législatif actuel.



Les substances dangereuses restent un problème majeur pour la sécurité et la santé au travail.

Qui peut participer à la campagne?

Toutes les personnes et organisations intéressées — tant au niveau européen que sur le plan national et quels que soient leur taille et leur secteur d'activité — sont encouragées à participer à la campagne «**Maîtriser l'usage des substances dangereuses**». Cette campagne peut présenter un intérêt particulier pour:

- tous les employeurs des secteurs public ou privé;
- les cadres, les responsables et les travailleurs, ainsi que les délégués à la SST;
- les points focaux de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) et leurs réseaux;
- les partenaires sociaux;
- les comités de dialogue social sectoriel;
- les décideurs politiques;
- les institutions européennes et leurs réseaux;
- les organisations non gouvernementales européennes;
- les professionnels des ressources humaines et de la SST et leurs associations;
- la communauté des chercheurs en matière de SST;
- les inspections du travail et leurs associations;
- les médias.

Comment y participer?

Diverses options s'offrent à vous pour participer à cette campagne. Vous pouvez, par exemple:

- diffuser et publier le matériel de campagne pour contribuer à la sensibilisation;
- organiser des sessions de formation, des ateliers, des concours, des événements ou d'autres activités;
- promouvoir le principe de substitution et les mesures de prévention par ordre de priorité;
- utiliser et promouvoir les outils et les ressources utiles mis à disposition pour maîtriser l'usage des substances dangereuses sur le lieu de travail;
- partager les bonnes pratiques en matière de prévention des risques causés par les substances dangereuses sur le lieu de travail;
- participer aux Prix des bonnes pratiques «Lieux de travail sains»;
- participer aux Semaines européennes de la sécurité et de la santé au travail en octobre 2018 et 2019;
- devenir partenaire officiel ou national de la campagne ou partenaire média de la campagne.

Informations et ressources complémentaires

Pour de plus amples informations sur la campagne, consultez le site: www.healthy-workplaces.eu. Vous y trouverez également diverses ressources dont vous pourrez tirer profit pour promouvoir et soutenir la campagne, notamment:

- le guide de la campagne «Maîtriser l'usage des substances dangereuses»;
- des présentations PowerPoint, des affiches, des infographies et des fiches d'information;
- la boîte à outils de la campagne et d'autres supports connexes;
- les dernières vidéos mettant en scène Napo.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et LinkedIn) et partagez nos messages.

Consultez le site internet de la dernière campagne (www.healthy-workplaces.eu) pour rester informé des dernières actualités.

Le statut de partenaire de la campagne offre plusieurs avantages, notamment la possibilité de participer à des échanges de bonnes pratiques et à d'autres occasions de réseautage.



Dates clés

Lancement de la campagne: avril 2018.

Semaines européennes de la sécurité et de la santé au travail: octobre 2018 et 2019.

Cérémonie de remise des Prix des bonnes pratiques «Lieux de travail sains»: 1^{er} trimestre de 2019.

Sommet «Lieux de travail sains»: novembre 2019.